

Pratiques et formes littéraires

ISSN : 2534-7683

Publisher : Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités

18 | 2021

Recueils factices

Le traitement des recueils factices en bibliothèque

Claire Giordanengo and Isabelle Vouilloux

 <https://publications-prairial.fr/pratiques-et-formes-litteraires/index.php?id=303>

DOI : 10.35562/pfl.303

Electronic reference

Claire Giordanengo and Isabelle Vouilloux, « Le traitement des recueils factices en bibliothèque », *Pratiques et formes littéraires* [Online], 18 | 2021, Online since 24 mars 2022, connection on 13 octobre 2025. URL : <https://publications-prairial.fr/pratiques-et-formes-litteraires/index.php?id=303>

Copyright

CC BY-NC-SA 3.0 FR



ISSUE CONTENTS

Mathilde Bombart

Introduction

Claire Giordanengo and Isabelle Vouilloux

Le traitement des recueils factices en bibliothèque

Malcolm Walsby

Le recueil : comment appréhender un objet méconnu ? L'analyse de la collection du Centre culturel irlandais à Paris

Katell Lavéant

Une fenêtre sur les pratiques d'un lecteur du xvi^e siècle. Les recueils de la collection Van Buchell à la bibliothèque universitaire d'Utrecht

Grégoire Holtz

« Durant ce temps remply d'estonnement » : Lyon, 1562. Analyse d'un recueil factice de pièces réformées autour de la première guerre de religion

Laura Bordes

Recueils factices de mazarinades. Un singulier exemple du fonds aixois de la bibliothèque Méjanes

Mathilde Bombart

La Fronde en recueils

Maria Susana Seguin

De la collection à la démonstration : pratiques de lecture et stratégies argumentatives dans les recueils de manuscrits philosophiques clandestins

Le traitement des recueils factices en bibliothèque

Claire Giordanengo and Isabelle Vouilloux

OUTLINE

Des recueils presque indécélables

Qu'est-ce qu'un recueil factice ? À la recherche d'une définition...

Les complexités du catalogage partagé : l'exemple du SUDOC

- Le choix du collectif

- Une exception tolérée

- Une navigation malaisée

- Des notices de toutes époques

- Quelques lacunes ou imprécisions fréquentes

- Trouver les recueils factices dans le SUDOC

Comment coter pour être sûr de retrouver l'œuvre ?

- La bataille des tirets et des slashes ?

- Comment séparer chaque pièce ?

TEXT

- 1 « Recueil factice », formule surprenante pour qui ne travaille pas en bibliothèque, voire en bibliothèque patrimoniale... Tout catalogueur y a été un jour confronté, tout responsable de fonds patrimoniaux a dû démêler quelque problème les concernant et bien des lecteurs travaillant sur une œuvre ancienne se sont vus apporter un recueil en contenant plusieurs.
- 2 Les recueils dits « factices » sont en effet nombreux dans les collections¹. Il s'en trouve de toutes les époques, de tous les formats, sur toutes les thématiques, sur tous les supports (papier, parchemin...) ; ils peuvent contenir des textes, des tracts, des estampes ou des dessins, être reliés ou brochés, voire mis en boîtes, et rassembler un nombre de pièces très divers de deux à... quatre-vingt-trois pièces par exemple pour le recueil factice le plus important de l'UCLy.
- 3 S'ils sont nombreux, ils sont pourtant bien difficilement dénombrables : peu de bibliothèques pourraient afficher clairement

le nombre de ceux qu'elles conservent ou estimer leur pourcentage dans les collections, ceci pour différentes raisons que nous allons essayer d'exposer ici.

- 4 Au-delà des questions intellectuelles liées à l'objet – qui a fait le recueil factice ? à quel moment ? dans quel but ? – se posent pour le bibliothécaire des questions concrètes et plus terre à terre sur le signalement et la cotation de ces livres un peu particuliers : comment cataloguer, classer et coter ces ouvrages pour que chercheurs et lecteurs trouvent aisément ce qu'ils recherchent ? Comment rendre visible la présence d'une œuvre dans ce type de recueils ? Comment rendre compte de la matérialité des recueils factices ?

Des recueils presque indécélables

- 5 Matériellement, le recueil factice ne se distingue pas des ouvrages qui l'entourent. La plupart du temps, il ne peut se repérer au premier regard : rien ne permet en effet de savoir, lorsqu'un livre est posé sur un rayonnage, qu'à l'intérieur de la reliure, se trouve en fait non pas une œuvre, mais deux, trois œuvres, voire plus. Le fait qu'il n'y ait pas de titre sur la reliure, ou que ne figure qu'un titre très général (*Œuvres, Traités, Théâtre, Cours, Oraisons...*) n'est pas en lui-même un indice puisque beaucoup de reliures anciennes n'ont pas de pièce de titre au dos ou arborent un seul titre sur celui-ci.

Fig. 1a, 1b, 1c. Quelques recueils factices du XVI^e au XIX^e siècles de la BDL et de la BU de l'UCLy.



À première vue, rien ne permet de les distinguer de monographies...

Source/Crédit : BDL (photos C. Giordanengo) et BU de l'UCLy (photo en bas à droite, I. Vouilloux)

- 6 Peuvent faire exception les recueils factices de brochures de différents formats reliées ensemble : les tranches de ces ouvrages sont alors très inégales, ce qui peut se constater *de visu*. À la BDL, un recueil factice de discours de distribution des prix présente alternativement des tranches rouges et blanches correspondant à chacun des fascicules, mais ce type de disposition reste exceptionnel. Un autre recueil factice d'écrits grammaticaux se signale par une mention sur la tranche *Enchiridion christianæ militis Erasmi et alia nonnulla* (*Manuel du chevalier chrétien d'Érasme et autres œuvres*), mais cela reste rare.

Fig. 2a.



Des tranches très inégales peuvent servir d'indice pour repérer un recueil factice.

Source/Crédit : BDL. Photo C. Giordanengo

Fig. 2b.



Recueil factice composé de neuf pièces dont les tranches sont alternativement rouges et blanches.

Source/Crédit : BDL. Photo C. Giordanengo

Fig. 2c.



Recueil dont le titre figure sur la tranche, vestige d'un système de rangement révolu.

Source/Crédit : BDL. Photo C. Giordanengo

- 7 Dans certaines bibliothèques, à des types de reliures correspondent des types de corpus de recueils factices : c'est le cas, par exemple, des recueils d'œuvres d'enseignants du ^{xix}^e siècle classés par auteur conservés à l'UCLy. Parfois, on sait que tel don, rangé à part, est une collection de recueils factices mais c'est la connaissance du fonds qui permet de les identifier et non la forme matérielle des ouvrages conservés.

Fig. 3. Recueils factices d'œuvres d'enseignants du XIX^e siècle.



Source/Crédit : BU de l'UCLy. Photo I. Vouilloux

Qu'est-ce qu'un recueil factice ? À la recherche d'une définition...

- 8 La formule de « recueil factice » appartient au jargon bibliothéconomique et non au langage courant. Ce n'est d'ailleurs peut-être pas le terme le mieux choisi puisque loin d'être « factice », le recueil que l'on tient en main est bien réel. Nos voisins espagnols, catalans ou italiens emploient un terme similaire (*volumen facticio*, *volum factici*, *volume fattizio* ou *raccolta fattizia*²). Les Allemands emploient en revanche le terme *Sammelband*, qui évite le recours à cet adjectif³, et les Britanniques celui de *miscellany*.

- 9 L'adjectif « factice » vise à distinguer le « recueil factice » du « recueil d'éditeur », constitué d'œuvres rassemblées par l'éditeur et vendu ensuite comme tel. C'est donc un terme qui s'applique au monde de l'imprimé : l'opposition recueil factice/recueil d'éditeur n'a pas lieu d'être dans le monde du manuscrit⁴.
- 10 Le *Trésor de la langue française*, à l'article « FACTICE », sens « A1 BIBLIOGR- *recueil factice* », le définit comme « un recueil composé de pièces diverses traitant généralement du même sujet et présentées sous la même reliure⁵ ».
- 11 Plus spécialisé, le *Dictionnaire encyclopédique du livre* en donne la définition suivante, à l'article « RECUEIL » : « 2. Bibliothéconomie. Ensemble de documents variés mais présentant au moins un point commun (origine, sujet, etc.) que leurs caractéristiques (quantité, diversité des formats, nature des supports matériels, etc.) conduisent à constituer en une unité bibliographique unique pour la commodité du catalogage, de la cotation, de la consultation et de la conservation [...] Angl : *miscellany, collection*⁶ ». D'une part le terme de « factice » n'est pas explicitement employé, d'autre part cette définition insiste davantage sur le rôle des bibliothèques dans la constitution des recueils factices que sur celui des possesseurs privés, qui sont pourtant à l'origine de nombreux recueils factices.
- 12 Les principales définitions qui sont à la disposition des bibliothécaires français sont donc des définitions opérationnelles issues des recommandations et guides de catalogage : la définition des *Recommandations de catalogage des monographies anciennes*⁷, parue en 2016, et celle du *Guide méthodologique du SUDOC. Catalogage des recueils factices*⁸, rédigée en 2010 et régulièrement mise à jour. Ce sont des définitions très ouvertes établies dans un but pratique : le catalogage. Voici ce que l'on peut y lire :
- *Catalogage des monographies anciennes. Recommandation* : « Un recueil factice est la réunion d'un certain nombre de pièces ou ouvrages à l'initiative du possesseur. Ceux-ci sont parfois répertoriés dans une table des matières manuscrite voire introduits par un titre manuscrit qui ont été ajoutés par le possesseur. »
 - *Guide méthodologique du SUDOC. Catalogage des recueils factices* : « Un recueil factice est un assemblage de documents (sous une même reliure,

liasse ou emboîtage) effectué par un possesseur ancien ou par le possesseur actuel de ces documents. Un recueil factice est un exemplaire unique : par nature, il ne peut pas exister deux recueils factices entièrement identiques. »

- 13 Nous n'avons pas trouvé, malgré nos recherches, d'étude globale théorique sur le phénomène du recueil factice en soi, alors que dans la littérature professionnelle et de recherche, le terme est régulièrement présent. Chez nos voisins étrangers, la situation semble être similaire.

Les complexités du catalogage partagé : l'exemple du SUDOC

- 14 Une des tâches fondamentales d'un bibliothécaire est de signaler les ouvrages dans un catalogue afin que le lecteur puisse les demander pour en faire usage et les étudier. Les contraintes de catalogage varient selon que l'on travaille avec un outil collectif ou pour un catalogue local.
- 15 Nous prendrons l'exemple du SUDOC (Système Universitaire de Documentation) créé au début des années 2000, catalogue de l'ensemble des établissements universitaires français.
- 16 La première bibliothèque qui catalogue un ouvrage crée une notice bibliographique⁹ ; ensuite, les bibliothèques qui ont la même œuvre et souhaitent la signaler se rattachent à cette notice, c'est-à-dire qu'elles reprennent la notice bibliographique créée par la première bibliothèque et ajoutent les données d'exemplaires propres à leur bibliothèque (une reliure particulière, un *ex-libris*, des notes manuscrites etc.) et ce dans une notice d'exemplaire. La réutilisation de la notice bibliographique fait gagner un temps précieux et évite que chacune des bibliothèques catalogue *ex nihilo*, le temps gagné favorisant l'amélioration et l'enrichissement des notices. C'est un système performant pour des livres contemporains, identiques, achetés par plusieurs bibliothèques, auquel il a fallu intégrer les spécificités du catalogage des livres anciens puisque de nombreuses bibliothèques universitaires, et non des moindres, conservent des fonds anciens¹⁰.

Le choix du collectif

- 17 Les recueils factices étant par nature uniques, le SUDOC recommande de ne pas créer de notice globale décrivant un recueil factice (car aucune autre bibliothèque française ne pourrait se rattacher à cette notice) mais de rédiger autant de notices bibliographiques qu'il y a d'œuvres dans le recueil factice. Ainsi c'est la notion d'œuvre, la description d'une œuvre qui priment.
- 18 Ce sera donc seulement dans les données d'exemplaires qu'apparaîtra la description matérielle permettant de repérer que, dans telle bibliothèque, telle œuvre fait partie d'un recueil factice.

Fig. 4a. Notice bibliographique de l'œuvre.

Recherche (PPN) 24371243X | 1 résultat(s)

Prêt Entre Bibliothèques

Prêt
Photocopie

Services

Mon panier / Export

Identifiant pérenne de la notice : <http://www.sudoc.fr/24371243X>

Type(s) de contenu (modes de consultation) : Texte

Type de support matériel : Volume

Titre : [L'Office de la Vierge Marie pour tout les temps de l'année. Reveu et ordonné de nouveau suivant la reformation du Concile de Trente. Avec plusieurs prières faictes par le R.P. Coton de la compagnie de Jésus. Par le commandement de la Roeyne](#)

Alphabet du titre : latin

Auteur(s) : [Coton, Pierre \(1564-1626\)](#). Auteur
[Clopejau, Nicolas \(1607-1676\)](#). Imprimeur / Imprimeur-libraire

Date(s) : 1610

Langue(s) : français

Pays : France

Adresse : A Paris chez Gabriel Clopejau, rue S. Jacques a l'Annonciation, devant les Mathurins ([1621-1633])

Fabrication : [24]-298-48 f. : ill. ; In-8°

Description : [24]-298-48 f. : ill. ; In-8°

Notes : Autres éditions en 1621, 1626-1628, 1633. - Titre frontispice, gravures sur cuivre représentant les apôtres, texte en rouge et noir ligné. - Sig. a12, e12, A-Q12, R6, A-D12. - Cité dans : "Sommervogel 1422"

Autres oeuvres en liaison : Dévotes oraisons pour tous chrestiens et catholiques.

Titre(s) modernisé(s) : L'Office de la Vierge Marie, pour tous les temps de l'année, revu et ordonné de nouveau suivant la réformation du Concile de Trente. Avec plusieurs prières faites par le R.P. Coton de la Compagnie de Jésus. Par le commandement de la Reine

Ville d'édition : [Paris](#)

Sujets : [Église catholique](#) -- [Livres de prières et de dévotion](#) -- [Français \(langue\)](#)

Lien(s) externe(s)

Worldcat : [1155105388](#)

Fig. 4b. *Idem.*

The screenshot shows the SUDOC search results page. At the top, there is a search bar with the text 'office vierge marie pierre coton' and a 'Recherche' button. Below the search bar, there are navigation links: 'Liste des résultats', 'Notice détaillée', and 'Où trouver ce document ?'. The main content area displays the details of the document, including the title, author, and a list of libraries where it is available. The document is titled 'L'Office de la Vierge Marie pour tout les temps de l'année. Reveu et ordonné de nouveau, suivant la reformation du Concile de Trente. Avec plusieurs prières faictes par le R.P. Coton de la compagnie de Jésus. Par le commandement de la Roeyne'. The author is 'Coton, Pierre (1564-1626)'. The document is available at 'LYON-UCV BUHDL - Saint-Paul'. The page also includes a sidebar with links to 'Prêt', 'Photocopie', 'Services', and 'Mon panier / Export'.

L'appartenance de la pièce à un recueil factice est stipulée dans les données de l'exemplaire, dans une zone de notes qui accueille également d'autres renseignements : reliure, présence d'un *ex-libris*, etc.

Source : <http://www.sudoc.fr/24371243X>

- 19 Cette procédure favorise la réutilisation collective des notices bibliographiques, autrement dit le catalogage partagé ; elle ne favorise pas en revanche un affichage du recueil factice mettant en évidence chacune des pièces qui le compose, ce qui peut être bien gênant lorsque ce sont les recueils factices eux-mêmes qui font l'objet d'une recherche.

Une exception tolérée

- 20 Une exception est cependant admise par le SUDOC, libellée dans des termes assez larges :

Il est admis qu'un recueil factice peut faire l'objet d'une notice bibliographique s'il présente, par exemple, un intérêt archivistique ou muséographique, ou lorsqu'il résulte d'un travail intellectuel de compilation.

Selon la façon dont on l'interprète, cette remarque pourrait s'appliquer à bon nombre de recueils factices, qui n'ont jamais été confectionnés au hasard, notamment par des possesseurs privés.

- 21 Dans ces cas-là, est créée une notice bibliographique propre au recueil factice avec des liens pointant vers chacune des notices décrivant chaque pièce du recueil.

Fig. 5. Notice globale d'un recueil factice de controverse religieuse.

The screenshot shows the Sudoc (Système Universitaire de Documentation) interface. At the top, there's a navigation bar with links like 'Accueil', 'Recherche simple', 'Recherche avancée', 'Résultats', 'Historique', 'Suivi PEB', 'Mon panier', and 'Aide'. Below this is a search bar with the text 'office vierge marie pierre coton' and a 'Recherche' button. The main content area is titled 'Liste des résultats | Notice détaillée | Où trouver ce document ?'. It shows a single result for the document 'Recueil factice. Controverse religieuse. Discussions entre François Véron et Timothée Duchat. 6 pièces 1619-1620'. The record includes fields for 'Identifiant pérenne', 'Type(s) de contenu', 'Texte', 'Volume', 'Titre', 'Date(s)', 'Langue(s)', 'Pays', 'Production', 'Description', 'Notes', 'Contient', 'Sujets', 'Forme ou Genre', 'Liens externes', and 'Worldcat'. The 'Notes' field contains a detailed description of the manuscript, mentioning its origin and the controversy it represents. The 'Sujets' field lists 'Ouvrages de controverse -- Église catholique' and 'Protestantisme -- Ouvrages de controverse'. The 'Forme ou Genre' field lists 'Jésuites -- Ouvrages de controverse' and 'Ouvrages avant 1800'. The 'Worldcat' field shows the number '1155104228' and a Google search link.

Source : <http://www.sudoc.fr/244323801>

- 22 Une notice décrivant un recueil factice offre au chercheur une bonne vision globale du contenu du recueil factice, de l'ensemble de ses pièces et du volume matériel qui existe bel et bien dans la bibliothèque ; en revanche, l'abondance d'éléments dans la notice – présence de nombreux titres censés être transcrits intégralement – rend celle-ci un peu difficile à lire.

- 23 D'un point de vue catalographique et collectif, la notice de recueil factice est orpheline et unique puisqu'aucune autre bibliothèque ne peut la réutiliser ; elle est souvent également assez pauvre en renseignements bibliographiques globaux puisque la plupart du temps, on ne sait pas qui a fait le recueil factice, ni dans quelles circonstances il a été réalisé.

Une navigation malaisée

- 24 Malgré l'existence d'une notice de recueil factice, la navigation n'est pas aisée entre les œuvres qui composent le recueil. Quand il examine la notice d'une des œuvres, le lecteur n'est pas renvoyé automatiquement vers la notice bibliographique de ce même recueil factice et il ne peut naviguer aisément vers les autres œuvres contenues dans le recueil factice. Il faut donc que le catalogueur trouve des astuces pour signaler l'existence de la notice globale ; il peut noter dans les données d'exemplaires de chaque œuvre le titre de la notice globale à laquelle est rattachée la pièce : par exemple, « première pièce d'un recueil factice ayant pour titre *Recueil factice-Controverse religieuse. 15 pièces 1620-1625* ». Il doit alors créer un titre forgé suffisamment explicite et précis pour que le lecteur puisse retrouver facilement le recueil factice en question.

Fig. 6a. La notice bibliographique de l'œuvre *Ruses et finesse des huguenots*.

The screenshot shows the SUDOC interface with the search results for 'ruses finesse huguenots'. The record is displayed in a detailed view. On the left, there are navigation links: 'Prêt', 'Photocopie', 'Services', 'Mon panier / Export', and 'Liens'. The main content area contains the following information:

- Identifiant pérenne de la notice :** <http://www.sudoc.fr/238280705>
- Type(s) de contenu (modes de consultation) :** Texte
- Type de support matériel :** Volume
- Titre :** [Les ruses et finesse des huguenots. Découverte par M. Nicolas Gateau Curé de Ste Marguerite de la Rochelle envoyée à son amy Pierre Theophile de la noble lignée de S. Roch en Languedoc sur la conversion](#)
- Alphabet du titre :** latin
- Date(s) :** 1623
- Langue(s) :** français
- Adresse :** A Bourdeaux, jouste la coppie imprimée à Saintes par Pierre Bichon. M.D.C. XXIII.
- Fabrication :** (1623)
- Description :** 16 p. : gr.s.b. ; in-4
- Notes :** En p. de titre, texte du Deuteronomie 32.17. - Sign. A-B4. - Bandeaux, manchettes, lettrines
- Ville d'édition :** [Bordeaux](#)
- Sujets :** [Église catholique -- Ouvrages de controverse -- Ouvrages avant 1800](#)
[Protestantisme -- Ouvrages de controverse -- Ouvrages avant 1800](#)
- Lien(s) externe(s) :** [1131725256](#)
- Worldcat :** [Google](#)

Source : <http://www.sudocfr/238280705>

Fig. 6b. *Idem*.

This screenshot shows the same SUDOC record, but with additional information regarding the document's availability for loan. The 'Liens' section on the left now includes 'Localiser la bibliothèque'. The main content area has been updated with the following information:

- Localiser la bibliothèque :** [LYON-UCV BUHDL - Saint-Paul](#)
- Bibliothèque :** [LYON-UCV BUHDL - Saint-Paul](#) [Disponibilité](#)
- Accessibilité :** Non disponible pour le PEB
- Note sur l'exemplaire :** Fonds spécifique : Controverse religieuse (1501-1800)
Sixième pièce d'un recueil factice décrit dans la notice ayant pour titre [Recueil factice. Controverse religieuse. 15 pièces 1620-1625]
- Cote :** Fonds spécifique : fcrel

At the bottom, a note states: 'S.V.P. notez que les documents ne sont pas tous disponibles pour le prêt.'

Dans la note sur l'exemplaire, on voit que l'œuvre est contenue dans un recueil factice qui a fait l'objet d'une notice globale ; le lecteur pourra retrouver celle-ci grâce au titre forgé, qu'il doit alors copier-coller dans la barre de recherche du SUDOC.

Fig. 6c. *Idem.*

[Accueil](#) | [Recherche simple](#) | [Recherches avancées](#) | [Résultats](#) | [Historique](#) | [Suivi](#) | [Panier](#) | [Aide](#)



Liste des résultats | [Notice détaillée](#) | [Où trouver ce document ?](#)

Copyright © 2022 ABES / OCLC

rechercher (et) (PPN) 241321409 | 1 résultat(s)

Prêt Entre Bibliothèques	
Prêt : Photocopies Services Mon panier / Export	Identifiant pérenne de la notice : https://www.sudoc.fr/241321409
Type(x) de contenu (moodle de consultation) :	Texte
Type de support matériel :	Volume
Titre :	[Recueil factice. Controverses religieuses. 15 pièces 1620-1625]
Alphabet du titre :	latin
Date(x) :	1620
Langue(x) :	français
Pays :	France
Production :	[Lieu de production inconnu] : [Producteur inconnu], [après 1625]
Description :	15 pièces ; in 8°
Notes :	Le recueil a été conçu après 1625, date de publication du document le plus récent présent dans le volume. - Recueil relié d'entour XVe siècle. Sur le dos, marques de bibliothèque : Gammeterre bleue N°87-101
Contient :	Le hibu des Mémoires Réponse au Hibu de Charanton ou Mestrazat convaincu d'estre nouvel hérésiarque, larron des escrits du Soalestin De Dominis, faulxaire, & destituit de toute preuve... en son livre "de la communion à Jésus-Christ au sacrement de l'eucharistie contre les cardinaux Bellemarin et Du Perron..." La corneille de Charanton despoillée des plumes des voveaux de Genève & Sedan... et defuy au Sr Mestrazat, et à ses collègues ministres... sur ses livres intitulz, De la Communion à Jésus-Christ au Sacrement de l'Eucharistie, contre les Cardinaux Bellemarin et du Perron... descript et transcript du livre de Turstin Ministre de Geneve, intitulé de la Communion à Jesus Christ, où est respondu à ce qu'a dit contre icelle le Cardinal du Perron : Et du Bouclier de du Moulin : mis au siecle du Roy, Par M. François Veron Docteur en Theologie, & predicateur de sa Majesté pour les Controveries. Tous les ministres de France convaincus d'estre Juvaisins de l'Eucharistie sainte, sur tous les articles, Actes de leur Confession de foy, par un nouveau moyen, et excommuniés par S. Jean & par S. Paul pour ce crime. Présenté au Roy, & exposé à S. Germain de l'Auvergne, Par M. François Veron, Controvertiste de sa Majesté pour les Controveries, & Docteur en Theologie Les Justes motifs de la conversion de Monsieur le baron de saint-Angel, & de Madame sa femme : Et sommation faite aux Ministres Durand & Mestrazat de se rendre catholiques selonc leurs promesses : et leur faitte Les ruses et finesses des huguenots, Descouverte par M. Nicolas Gateau, Curé de Sts Marguerite de la Rochelle envoyée à son amy Pierre Theophile de la noble lignée de S. Roch en Languedoc sur la conversion Harangue faite au roy par les docteurs generaux des Eglises Reformees de France Le bastiment & secourus des Huguenots, rebelles au roy, Par un françois zélé de la gloire de Dieu, & du service de son Roy, A la France Le scandale des ministres, Nouvellement recogneu par le Sieur Du Moulin, jadis Ministre de Charantonneau, & de present Ministre de Sedan, Par H. de M. L'avent-courrier du puidon françois, avec Le Qu-hi-tu veu de la Cour Le puidon françois, ensemble Badaenista, armée de vengeance Lettre de Monseigneur le Prince de Condé, Au Roy Consultation de trois fameux advocats, sur les affaires publiques Récit véritable des conférences que les pasteurs de l'Eglise de Paris ont eu avec le Sieur Veron. Et particulièrement celle qui a esté tenuë au sujet de Monsieur de la Marechalle de Thémisades Relation du voyage au Languedoc de P. Véron, envoyé du Roy pour la réduction des devoyses, ou Combats victorieux pour la religion catholique contre les ministres de Nismes, Montaubert, Béliers, Alès, & de tout le bas Languedoc et des Seigneurs avec les conversions qui s'en sont ensuivies : Mouvements généraux des principaux de Montaubert, Nismes, &c. à abandonner l'hérésie, et établissement de la Congrégation des missionnaires fondées par les Estats généraux du Languedoc convoqués à Béliers. Le tout représenté à Messieurs les prélats, & députez de clergé, assemblée à Paris, par M. François Veron docteur en theologie, & ardicteur de Roy pour les controverses Bédicace à la sature du ministre Du Moulin, contre l'Eglise catholique & la lettre écrite par le Sir de Balzac
Titre(x) de dos :	Le hibou des jésuites 1624
Liens externes	
Worldcat :	1129601889



Le lecteur aura alors accès à la notice qui décrit le recueil factice dans son ensemble et disposera de la liste de toutes les pièces formant le recueil. De plus, la notice comprend des liens qui permettent la navigation de la notice du recueil vers chaque notice d'œuvre.

Source : <http://www.sudoc.fr/241321409>

Des notices de toutes époques

25 Le SUDOC, comme tout catalogue, a été constitué sur de très nombreuses années et reprend des notices créées bien antérieurement à sa création en 2001, par exemple des notices rétroconverties à partir des anciens fichiers papier des bibliothèques. Les procédures nouvelles, dont celles qui touchent au catalogage des recueils factices, ne peuvent être appliquées rétrospectivement faute de temps¹¹. Ainsi des recueils factices catalogués anciennement peuvent être décrits dans le SUDOC dans des notices qui ne

répondent plus aux normes actuelles de signalement : ils sont alors bien difficiles à repérer.

Quelques lacunes ou imprécisions fréquentes

26 Il serait vain d'attendre la perfection d'un catalogue de cette ampleur enrichi depuis des décennies¹² ; les remarques que nous faisons visent seulement à expliciter les difficultés que les lecteurs peuvent être amenés à rencontrer dans leurs recherches sur les recueils factices. Aux choix catalographiques dictés par le catalogage partagé¹³ – qui ne sont pas toujours connus du lecteur – s'ajoute l'ensemble des erreurs, imprécisions ou lacunes susceptibles d'affecter le catalogage des recueils factices et de fausser la pertinence de leur signalement :

- Le cas le plus fréquent est l'oubli d'une partie des pièces : le recueil factice, nous l'avons dit, ne se voit pas ; le catalogueur distrait – ou pressé ! – a ouvert le livre, a trouvé la première page de titre, n'a pas feuilleté l'ensemble de l'œuvre et n'a pas vu qu'il s'agissait d'un recueil factice ; seule la première œuvre du recueil factice est alors cataloguée. Parfois, c'est une pièce de quelques pages au milieu du recueil qui n'a pas été vue. Tant que le livre n'est pas rouvert et feuilleté intégralement, il est impossible de déceler et corriger une telle erreur. Ces omissions sont assez fréquentes dans les anciennes notices issues des rétroconversions.
- Dans certains cas, le catalogage d'une seule pièce d'un recueil correspond sans doute à un choix délibéré : n'a été cataloguée que la pièce jugée intéressante ou correspondant aux thématiques de l'établissement qui le détient.
- Le fait que l'ouvrage soit un recueil factice a parfois été noté lors du catalogage dans la notice bibliographique – par exemple lorsque l'établissement n'était pas encore dans un contexte de catalogage partagé –, ce qui est aujourd'hui considéré comme une anomalie. Les bibliothèques suivantes se rattachent parfois à cette notice lorsqu'elles ont l'œuvre (mais pas dans un recueil factice). Ou au contraire, elles n'osent pas se rattacher à la notice bibliographique en raison de l'erreur première et elles créent une nouvelle notice bibliographique : ce scru-

pule justifié contribue à la multiplication des notices doublons, compromettant parfois la clarté du catalogue.

Fig. 7a. Notice de *Histoire d'un grand capitaine par un ancien ingénieur qui fut son jeune camarade.*

rechercher (et) ▼

Tous les mots

trier par

pertinence ▼

histoire grand capitaine dufour

Recherche



Liste des résultats

Notice détaillée

Où trouver ce document ?

Copyright © 2020 ABES / OCLC

rechercher (et) (Tous les mots) histoire grand capitaine dufour | 2 résultat(s)

Prêt Entre Bibliothèques

Prêt

Photocopie

Services

Mon panier / Export

1

2

Identifiant pérenne de la notice : <http://www.sudoc.fr/008138338>

Type(s) de contenu (modes de consultation) :

Texte

Type de support matériel :

Volume

Titre :

[Histoire d'un grand capitaine](#) [Texte imprimé] : le général **Dufour** / par un ancien ingénieur qui fut son camarade [Th. Aynard]
latin

Auteur(s) :

[Aynard, Théodore \(1812-19...\)](#), Auteur

Date(s) :

1885

Langue(s) :

français

Pays :

France

Fabrication :

(Lyon : [Association typographique](#), 1885)

Description :

1 vol. (83 p) ; 25 cm

Notes :

Relié avec d'autres fascicules. - Document lu à l'académie de Lyon le 2 décembre 1884

Titre uniforme :

[\[Recueil factice. 1885\]](#)

Sujets :

[Dufour, Guillaume Henri \(1787-1875\)](#)

Origine de la notice :

SF

Lien(s) externe(s)

Worldcat :

[490178878](#)



Deux mentions de recueil factice « relié avec d'autres fascicules » et « titre uniforme : [recueil factice 1885] », sont insérées dans la notice bibliographique.

Source : <http://www.sudoc.fr/008138338>

Fig. 7b. *Idem.*

rechercher (et) Tous les mots trier par pertinence

histoire grand capitaine dufour Recherche

sudoc

Liste des résultats | Notice détaillée | Où trouver ce document ? Copyright © 2020 ABES / OCLC

rechercher (et) (Tous les mots) histoire grand capitaine dufour

Prêt Entre Bibliothèques

Prêt
Photocopie

Services

Mon panier / Export

Identifiant pérenne de la notice : <http://www.sudoc.fr/008138338>

Titre : [Histoire d'un grand capitaine](#) [Texte imprimé] : le général Dufour / par un ancien ingénieur qui fut son camarade [Th. Aynard]
[Recueil factice](#)

Auteur : Aynard, Théodore (1812-19...)

Localiser les 2 bibliothèques

LYON-BDL-LSHS

Bibliothèque : LYON-BDL-LSHS Disponibilité

Accessibilité : Non disponible pour le PEB

Note sur l'exemplaire : : 9ème pièce d'un recueil factice de 16 pièces (cote : 008142)

LYON-UCV BUHDI - Carnot

S.V.P. notez que les documents ne sont pas tous disponibles pour le prêt.

1 2 Aller à

Nos deux bibliothèques se sont localisées sous cette notice mais en réalité, les deux recueils factices dont il est question ne sont pas les mêmes... Impossible dans les deux cas de savoir quelles sont les autres pièces de ces recueils factices.

Fig. 7c. *Idem.*

rechercher (et) Tous les mots trier par pertinence

histoire grand capitaine dufour Recherche

sudoc

Liste des résultats | Notice détaillée | Où trouver ce document ? Copyright © 2020 ABES / OCLC

rechercher (et) (Tous les mots) histoire grand capitaine dufour | 2 résultat(s)

Prêt Entre Bibliothèques

Prêt
Photocopie

Services

Mon panier / Export

Identifiant pérenne de la notice : <http://www.sudoc.fr/119449560>

Type(s) de contenu (modes de consultation) : Texte

Titre : [Histoire d'un grand capitaine par un ancien ingénieur qui fut son jeune camarade](#) : Le général Dufour. Lue à l'Académie de Lyon le 2 décembre 1884 / Théodore Aynard

Alphabet du titre : latin

Auteur(s) : [Aynard, Théodore \(1812-19...\)](#). Auteur

Date(s) : 1885

Langue(s) : français

Pays : France

Editeur(s) : Lyon : Association typographique, 1885

Description : 1 vol. (83 p.) : broch. ; in-4°

Notes : Avec une vignette au titre et 2 planches

Origine de la notice : SZ9XM

Lien(s) externe(s)

Worldcat : [77899856](#)

GRAND CAPITAIN
DUFOUR
LE GÉNÉRAL DUFOUR
PAR UN ANCIEN INGÉNIEUR QUI FUT SON JEUNE CAMARADE
THÉODORE AYNARD
LYON
ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE
1885

Fig. 7d. *Idem.*

The screenshot shows the SUDOC search results page. At the top, there is a search bar with the text 'histoire grand capitaine dufour' and a 'Recherche' button. Below the search bar, there are navigation links: 'Liste des résultats', 'Notice détaillée', and 'Où trouver ce document ?'. The main content area displays the details of the document: 'Identifiant pérenne de la notice : http://www.sudoc.fr/119449560', 'Titre: Histoire d'un grand capitaine par un ancien ingénieur qui fut son jeune camarade : Le général Dufour. Lue à l'Académie de Lyon le 2 décembre 1884 / Théodore Aynard', and 'Auteur: Aynard, Théodore (1812-19...)'. There is also a 'Localiser la bibliothèque' section showing 'GRENOBLE-BU Droit/Lettres' with a 'Disponibilité' button. The page footer includes a note: 'S.V.P. notez que les documents ne sont pas tous disponibles pour le prêt.' and a navigation bar with 'Aller à'.

La bibliothèque de Grenoble, conservant l'œuvre mais pas dans un recueil factice et ne souhaitant pas se rattacher à une notice erronée, a créé sa propre notice. Dans un cas comme celui-ci, la démarche la plus juste aurait consisté à n'avoir qu'une seule notice bibliographique, avec trois bibliothèques rattachées, dont deux auraient signalé dans les données d'exemplaires qu'elles possédaient l'œuvre dans un recueil factice.

Source : <http://www.sudoc.fr/119449560>

- Chaque bibliothèque doit respecter les recommandations du SUDOC mais peut être plus ou moins précise dans ses exigences de descriptions : par exemple, a-t-on donné comme consigne aux catalogueurs de marquer « appartient à un recueil factice » ou « énième pièce d'un recueil factice qui en comprend X » ou encore « énième pièce d'un recueil factice d'oraisons funèbres qui en comprend X » ? Ces choix d'établissements fournissent au lecteur des renseignements plus ou moins exploitables ; s'ils signalent l'existence d'un recueil factice, ils ne permettent pourtant pas toujours de le reconstituer. Lorsqu'il n'existe pas de notice globale du recueil factice, la mention « relié avec » ou « contient » peut aider le lecteur à visualiser le contenu du recueil. Une cote est parfois mentionnée, mais si le catalogue public ne permet pas de recherche par la cote, le lecteur ne peut retrouver l'intégralité des œuvres contenues dans le recueil factice : il lui faudra alors s'adresser au bibliothécaire pour retrouver le recueil.

Fig. 8. *Idem.*

The screenshot displays the Sudoc catalog interface. At the top, there is a search bar with the text 'histoire grand capitaine dufour' and a 'Recherche' button. Above the search bar, there are dropdown menus for 'rechercher (et)', 'Tous les mots', and 'trier par pertinence'. To the right of the search bar is the Sudoc logo. Below the search bar, a navigation bar contains links: 'Liste des résultats', 'Notice détaillée', and 'Où trouver ce document ?'. The main content area shows the search results for 'histoire grand capitaine dufour'. On the left, there is a sidebar with 'Prêt Entre Bibliothèques' and 'Services' sections. The main area displays the following information: 'Identifiant pérenne de la notice : http://www.sudoc.fr/008138338', 'Titre: Histoire d'un grand capitaine [Texte imprimé] : le général Dufour / par un ancien ingénieur qui fut son camarade [Th. Aynard]', 'Auteur: Aynard, Théodore (1812-19...)', 'Localiser les 2 bibliothèques', 'Bibliothèque : LYON-BDL-LSHS', 'Disponibilité : Non disponible pour le PEB', 'Note sur l'exemplaire : : 9ème pièce d'un recueil factice de 16 pièces (cote : 008142)', and 'LYON-UCLV BUHDL - Carnot'. At the bottom, there is a note: 'S.V.P. notez que les documents ne sont pas tous disponibles pour le prêt.' and a 'Aller à' button.

La mention de cote ne peut être directement utile au lecteur car dans le catalogue public la recherche par cote n'est pas possible.

Source : <http://www.sudoc.fr/008138338>

- Lorsque le catalogueur a vu et signalé le recueil factice mais uniquement par les mentions « relié avec » ou « contient », comme cela se faisait fréquemment autrefois, sans employer explicitement le terme « recueil factice », l'ouvrage ne sera apparent dans aucune des recherches effectuées avec le terme « recueil factice ».

Fig. 9.

The screenshot shows the SUDOC search results page. At the top, there is a search bar with the text 'cours langue littérature moyen age college france' and a 'Recherche' button. Below the search bar, there are navigation links: 'Liste des résultats', 'Notice détaillée', and 'Où trouver ce document ?'. The main content area displays the details of the document, including the title 'Cours de langue et littérature du moyen âge au Collège de France', the author 'Paris, Paulin (1800-1881)', and the location 'LYON-UCV BUHDL - Carnot'. There is also a section for 'Services' with links for 'Prêt', 'Photocopie', and 'Mon panier / Export'. The page is numbered 130678694.

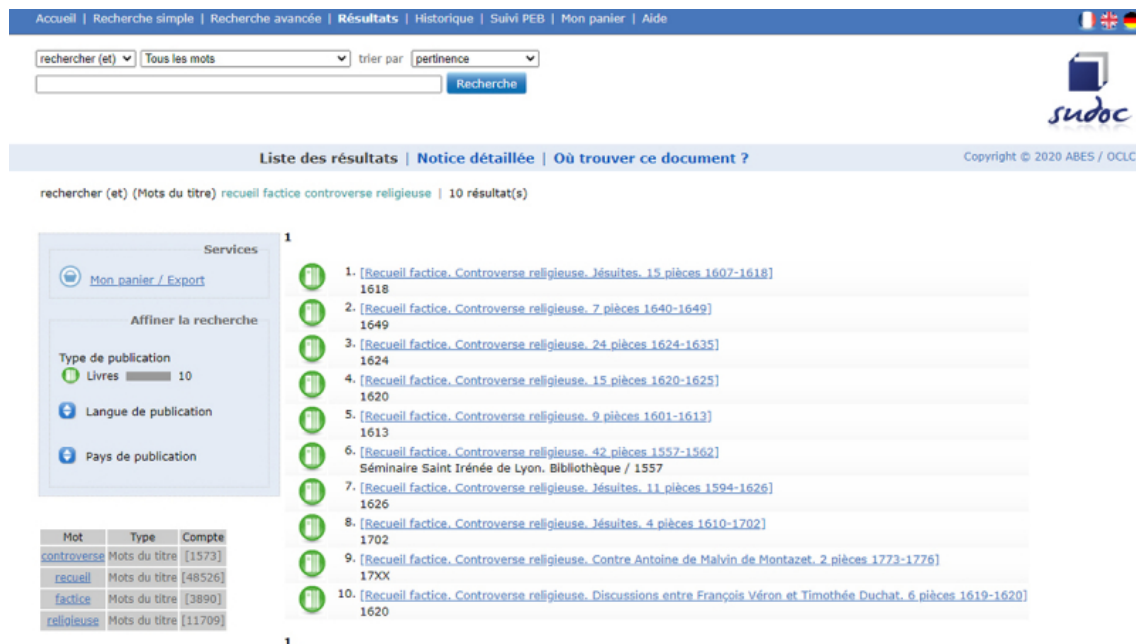
Seule la mention « relié avec d'autres ouvrages » signale qu'il s'agit d'une pièce appartenant à un recueil factice (dont on ne peut connaître les autres œuvres). Le terme « recueil factice » n'apparaît nulle part, ni dans la notice bibliographique, ni dans les données d'exemplaires.

Source : <http://www.sudoc.fr/130678694>

Trouver les recueils factices dans le SUDOC

- 27 Dans le SUDOC, le chercheur peut donc repérer des recueils factices par la recherche « Mots du titre » : c'est le cas notamment de tous les recueils factices auxquels a été attribué un titre forgé comprenant le terme « recueil factice ».

Fig. 10.



Accueil | Recherche simple | Recherche avancée | Résultats | Historique | Suivi PEB | Mon panier | Aide

rechercher (et) Tous les mots trier par pertinence Recherche

Liste des résultats | Notice détaillée | Où trouver ce document ? Copyright © 2020 ABES / OCLC

rechercher (et) (Mots du titre) recueil factice controverse religieuse | 10 résultat(s)

Services

Mon panier / Export

Affiner la recherche

Type de publication
Livres 10

Langue de publication

Pays de publication

Mot	Type	Compte
controverse	Mots du titre	[1573]
recueil	Mots du titre	[48526]
factice	Mots du titre	[3899]
religieuse	Mots du titre	[11709]

1. [Recueil factice, Controverse religieuse, Jésuites, 15 pièces 1607-1618] 1618
2. [Recueil factice, Controverse religieuse, 7 pièces 1640-1649] 1649
3. [Recueil factice, Controverse religieuse, 24 pièces 1624-1635] 1624
4. [Recueil factice, Controverse religieuse, 15 pièces 1620-1625] 1620
5. [Recueil factice, Controverse religieuse, 9 pièces 1601-1613] 1613
6. [Recueil factice, Controverse religieuse, 42 pièces 1557-1562] Séminaire Saint Irénée de Lyon. Bibliothèque / 1557
7. [Recueil factice, Controverse religieuse, Jésuites, 11 pièces 1594-1626] 1626
8. [Recueil factice, Controverse religieuse, Jésuites, 4 pièces 1610-1702] 1702
9. [Recueil factice, Controverse religieuse, Contre Antoine de Malvin de Montazet, 2 pièces 1773-1775] 17XX
10. [Recueil factice, Controverse religieuse, Discussions entre François Véron et Timothée Duchat, 6 pièces 1619-1620] 1620

Des résultats de recherche dans le SUDOC avec les termes « Recueil factice controverse religieuse ».

- 28 Il peut également en repérer par la recherche « Note de livre ancien » ou par l'entrée « Provenance, reliure, conservation » qui affiche les données d'exemplaires.
- 29 Le chercheur n'a pas toutefois la possibilité de faire apparaître, lors de ses recherches dans le catalogue, toutes les notices de recueils factices et uniquement elles. Il doit savoir également qu'une partie des recueils factices lui échappe faute d'un catalogage complet ou conforme aux consignes actuelles.
- 30 Chaque fois que le catalogueur n'a pas jugé nécessaire de créer une notice propre au recueil factice, le lecteur perd également les éventuels renseignements de bibliographie matérielle propre au recueil factice lui-même ; c'est bien souvent la présence de reliures remarquables, d'ex-libris, de notes manuscrites abondantes qui entraîne la création d'une notice bibliographique propre ; les recueils factices plus banals d'un point de vue matériel (reliure jugée ordinaire etc.) ne sont pas toujours décrits en tant que tels et sont donc peu visibles au SUDOC alors qu'ils peuvent avoir un intérêt intellectuel notable.

- 31 La notice qui décrit une œuvre d'un recueil factice ne comporte que les particularités d'exemplaires propres à cette œuvre et non celles du recueil global : or ces particularités d'exemplaires prennent parfois sens dans le cadre d'un recueil factice.

Comment coter pour être sûr de retrouver l'œuvre ?

- 32 D'un point de vue plus matériel, se pose pour les bibliothécaires le problème de la cotation des recueils factices, problème qui n'est pas toujours résolu de la même façon selon les institutions et les époques. L'important, en effet, est de retrouver facilement ces ouvrages en magasin afin de pouvoir les communiquer au lecteur¹⁴. Mais les choix de cotation, s'ils permettent de repérer l'ouvrage, ne permettent pas forcément de signaler d'emblée qu'il s'agit d'un recueil factice.

La bataille des tirets et des slashes ?

- 33 À la BDL, par exemple, la cote numérique est propre à l'ouvrage physique et ensuite il y a autant de numéros que d'œuvres dans l'ouvrage : par exemple 1R 42453-3 désigne la 3^e pièce d'un recueil factice ; le collègue qui cherche l'ouvrage doit chercher la cote racine 1R 42453. Ce système étant utilisé également pour les ouvrages en plusieurs volumes, la cote à elle seule ne permet pas de distinguer un ouvrage en plusieurs volumes d'un recueil factice.
- 34 Une astuce aurait pu consister à utiliser des tirets et des barres obliques (/) pour distinguer les volumes multiples des factices (1R 42453-1 aurait désigné le premier volume d'un livre en plusieurs volumes et 2RA 5874/1 la première pièce d'un recueil factice) mais les systèmes informatisés des bibliothèques gèrent souvent mal les barres obliques dès lors qu'il s'agit de faire des extractions et des tris (opérations fréquentes en bibliothèque) : il nous est donc demandé de ne pas les utiliser. On pourrait opter pour un système avec des lettres (1R 42453-1 se distinguant de 2RA 5874-A), ou chercher encore une autre astuce, mais jusqu'à présent, la demande spécifique de pouvoir isoler les recueils factices en tant que tels – y compris par la cote – n'avait pas été perçue¹⁵.

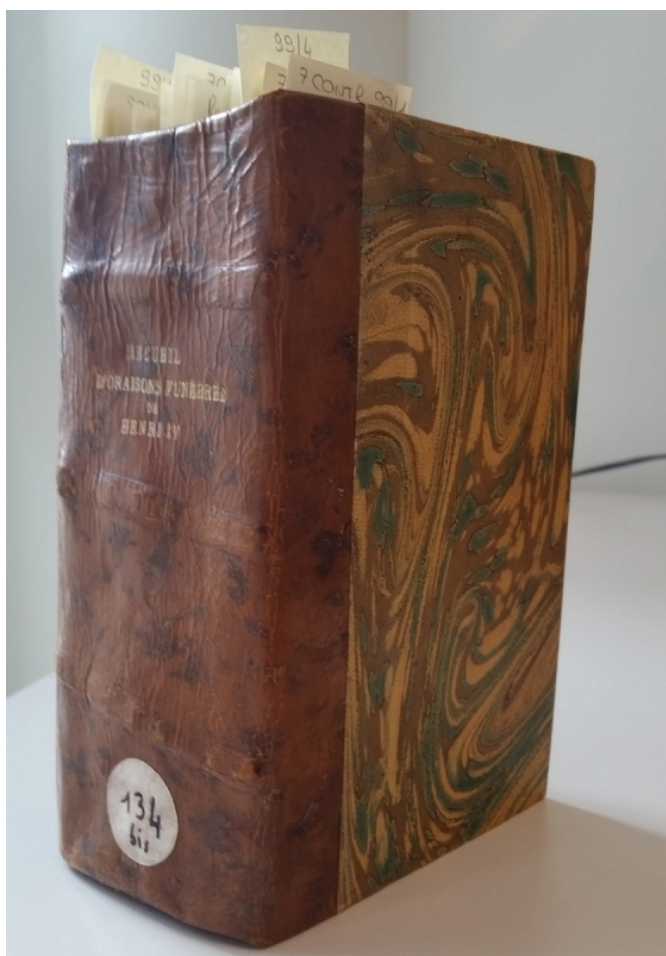
- 35 De la même façon à l'UCLy, la tendance est à la suppression des séparateurs (barres obliques, tirets) qui marquent chaque pièce dans un recueil (450/3 pour la 3^e pièce du document 450) sur demande des informaticiens. Or, la présence de ces séparateurs peut parfois être un indice précieux pour les chercheurs car elle leur permet de déceler l'éventuelle appartenance d'une pièce à un recueil factice en cas de notice défectueuse. Il y a tiraillement entre les exigences des informaticiens et les exigences du chercheur, dont ce dernier ne sort pas toujours vainqueur !
- 36 D'autres manières de coter ont existé antérieurement, pas toujours convaincantes : à la BDL, chaque œuvre du recueil factice avait une cote propre, non reportée au dos du livre car les étiquettes étaient trop petites¹⁶. Par exemple la cote 24357 désigne la 8^e pièce d'un recueil factice, comprise dans le volume physique coté 24350 : 24350 correspond à la première pièce (seule cote reportée au dos de l'ouvrage), 24351 à la 2^e, 24352 à la 3^e etc. Ce système, toujours en vigueur pour les fonds qui n'ont pu être retouchés, est une source d'erreurs fréquentes : si l'on n'est pas familier des recueils factices et de leurs pièges, on peut penser que l'ouvrage coté 24357 est manquant... Cette façon de coter ne permet ni au bibliothécaire ni au chercheur de repérer un recueil factice.
- 37 De façon générale, les cotations de bibliothèques ne permettent pas systématiquement de distinguer les recueils factices de l'établissement des autres ouvrages, ce qui est sans doute dommage dans le cadre d'une recherche qui porte sur le phénomène du recueil factice lui-même.

Comment séparer chaque pièce ?

- 38 Il pourrait être pratique que chaque œuvre qui compose un recueil factice soit signalée physiquement dans l'ouvrage par un signet, avec la cote éventuellement indiquée au crayon sur le signet : cela permettrait de repérer rapidement les débuts et fins de chaque œuvre, tant pour le bibliothécaire – qui pourrait rapidement, grâce aux signets multiples, voir en magasin qu'il s'agit d'un recueil factice –, que pour le lecteur – qui pourrait rapidement retrouver la pièce qui l'intéresse. Mais ce système n'est pas généralisé car l'accumulation de signets gonfle l'épaisseur des volumes et exerce des

tiraillements néfastes à long terme pour la reliure ; certaines bibliothèques pallient ce problème en utilisant du papier Japon pour minimiser l'épaisseur des signets. Cette pratique n'étant pas systématique, il est à espérer qu'un bon catalogage et un peu de patience de la part du lecteur compensent cette absence de signets !

Fig. 11.



Les œuvres contenues dans ce recueil factice sont matériellement signalées par des signets, insérés à chaque page de titre.

Source/Crédit : BU de l'UCLy. Photo I. Vouilloux

- 39 En dehors de cette question de la multiplication des signets, les recueils factices ne posent pas de problèmes de conservation particuliers. Au contraire, c'est bien souvent le regroupement de multiples pièces en un seul document qui a favorisé leur conservation jusqu'à nos jours. C'est le cas notamment des documents anciens composés de quelques feuillets (pamphlets, lettres, poèmes,

ephemera, placards...) qui, compte tenu de leur faible épaisseur, de l'absence de reliure et de la médiocrité du papier sur lequel ils ont été imprimés, auraient sans doute disparu s'ils n'avaient été placés en recueils.

- 40 Les recueils factices, objets d'une attention accrue en tant que sujets d'étude, sont parfois encore assez peu visibles dans les catalogues de bibliothèques français, compte tenu de l'histoire du catalogage : passage d'un catalogue local vers un catalogage partagé, succession de règles différentes selon les périodes, difficultés propres à ce type de livres. Il est à espérer que des recherches plus nombreuses sur cet objet amèneront chercheurs et bibliothécaires à des dialogues fructueux autour de ces ouvrages.

NOTES

- 1 Nous avons pris de préférence des exemples issus des bibliothèques dans lesquelles nous travaillons : la Bibliothèque de l'université catholique de Lyon (BU de l'UCLy) et la Bibliothèque Diderot de Lyon (BDL). Mais les recueils factices existent bien entendu dans toutes les bibliothèques, comme dans les services d'archives ou dans les collections privées.
- 2 Nous remercions Anna Gudayol y Torelló, de la Bibliothèque nationale de Catalogne, pour ces données linguistiques.
- 3 C'est d'ailleurs le terme choisi pour désigner le projet de recherche sur les recueils factices, Sammelband 15-16, [en ligne], <https://histoirelivre.hypotheses.org/5480>.
- 4 Nous laisserons de côté la question des recueils de manuscrits, qui posent d'autres problèmes, et nous limiterons notre étude au monde de l'imprimé.
- 5 *Trésor de la langue française*, t. VIII, p. 573.
- 6 Daniel Péchoin, « Recueil », *Dictionnaire encyclopédique du livre*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 2002-2011, vol. 3, p. 470.
- 7 Recommandations de Catalogage des monographies anciennes : description bibliographique et données d'exemplaire, BnF, 2016, [en ligne], consulté le 8 juin 2020.

- 8 Guide méthodologique du SUDOC – Catalogage des recueils factices, Abes, 2020, [en ligne], consulté le 8 juin 2020.
- 9 Nous présentons ici de façon simplifiée un processus techniquement assez complexe. Les catalogueurs travaillent d'abord dans une interface professionnelle de saisie (WiniBW) ; c'est cette saisie normée et codée qui permet ensuite au lecteur de voir s'afficher, dans la version publique, les notices « en clair » telles qu'il en a l'habitude.
- 10 Cette préoccupation est apparue dès la mise en place du SUDOC : en témoigne le mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur des bibliothèques d'Emmanuelle Minault-Richomme, Cataloguer les livres anciens, rares et précieux dans le contexte du déploiement du SUDOC et de la révision de la norme Z44-074, Enssib, 2002, [en ligne], consulté le 8 juin 2020.
- 11 On reprend le catalogage d'un ouvrage après une consultation, par exemple lorsque l'on s'aperçoit que la notice est vraiment trop pauvre ou trop incomplète : dans ce cas, on modifie celle-ci selon les consignes les plus récentes.
- 12 À ce jour, le SUDOC compte près de 14 millions de notices et 2 300 personnes contribuent à son enrichissement.
- 13 Un groupe de travail spécialement consacré aux recueils factices a été créé en 2009 et des mises à jour ont lieu régulièrement.
- 14 Le rangement en magasin n'étant plus thématique, la question du classement par thème ou discipline de ces recueils, lorsqu'ils contiennent des pièces hétéroclites, ne se pose plus. C'était pourtant un souci fréquemment évoqué par les bibliothécaires du ^{xix}^e siècle, qui a parfois conduit au démantèlement de certains de ces recueils afin de pouvoir ranger chacune des œuvres qui le composaient dans la bonne thématique.
- 15 Tous les établissements n'ont pas ces mêmes exigences : à la Bibliothèque nationale de Catalogne, les cotes des recueils factices contiennent des barres obliques, ce qui permet de savoir qu'une cote avec barre oblique est forcément un recueil factice.
- 16 Cette façon de coter était très courante et ne se trouve pas qu'à la BDL !

ABSTRACTS

Français

Après avoir tenté une définition bibliothéconomique des recueils factices, l'article s'attache à expliciter les difficultés du catalogage de ces recueils. En effet, les changements successifs des normes au fil du temps, les contraintes liées au catalogage partagé, les négligences parfois et surtout le manque d'information sur l'histoire de la constitution de ces documents rendent les descriptions bibliographiques peu satisfaisantes voire incomplètes. En effet, il est presque impossible de décrire ces livres hétérogènes d'une façon qui réponde à la fois aux exigences des chercheurs, par définition évolutives et diverses, mais aussi aux exigences de gestion par les bibliothèques.

English

This paper tries to give a definition of miscellanies and to explicit the rules for cataloguing this sort of books in order to help users (professors, students) to search and find them more easily. In fact, miscellanies are particularly hard to describe: the cataloguing rules are changing, each miscellany can be different, we generally don't know a lot about the history of the book: the bibliographic records are hard to make to satisfy the readers and to help the libraries to deal with such books.

INDEX

Mots-clés

catalogage, indexation, bibliothèque, recueil factice

Keywords

library, cataloging, indexing, Sammelband, miscellany

AUTHORS

Claire Giordanengo

ENS de Lyon – Bibliothèque Diderot de Lyon

IDREF : <https://www.idref.fr/113528299>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000121489587>

Isabelle Vouilloux

Université catholique de Lyon – Bibliothèque universitaire Henry de Lubac

IDREF : <https://www.idref.fr/256010838>